



GARDIENS AVERTIS CONFIRMATION D'INSCRIPTION

**Voici la confirmation pour l'inscription de votre enfant à l'activité
GARDIENS AVERTIS.**

La formation se tiendra durant la journée pédagogique, le vendredi 12 mai de 8 h 30 à 16 h 30.

1. les élèves doivent prévoir un lunch et des collations.
2. chaque élève doit apporter une poupée ou un toutou (grosseur d'un bébé), du papier et des crayons.

Pour obtenir sa certification de la Croix-Rouge, l'élève doit obligatoirement avoir 11 ans lors du cours, suivre toute la formation, réussir l'examen théorique et bien participer au cours (être attentif, respecter les consignes et l'animateur, etc.).

Le service de garde sera ouvert dès 7 h et fermera ses portes à 18 h. Des frais pour les retards après 18 h seront appliqués, s'il y a lieu.

N. B. Si votre enfant peut quitter seul après le cours, merci de nous le faire savoir.

Pour de l'information supplémentaire, n'hésitez pas à me joindre.

**Sophie Davignon
Directrice des services aux élèves**